

ANIMATEUR STATION HIVER et ETE

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme

Niveau BAC (Niveau 4)

contrat d'apprentissage 1 an avec une station

12 mois du 23/10/23 au 25/10/24



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Titulaire du Titre Pro l'Animateur Loisir Tourisme sera capable de :

- Contribuer à la **conception d'animations** loisirs dans un établissement touristique
- Participer à la **conception d'un programme d'animation** loisirs pour différents publics
- Promouvoir les animations loisir
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Animer les activités de journée et de soirée
- Assurer la logistique des animations loisirs
- Mobiliser un comportement orienté et une posture de service

Acquérir une expérience en station de ski hiver et été

- En station de ski : office de tourisme, village club, hôtels club, centre de vacances
- Connaître la culture montagne et ses stations hiver et été

Acquérir le titre professionnel Animateur Loisirs Tourisme

- Titre de niveau IV (bac) inscrit au RNCP : registre national de la certification professionnelle

Débouchés

- le titulaire du Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme peut travailler en tant que : animateur polyvalent (animateur touristique adulte, sénior, culturel, jeux, DJ, chanteur, mini club, découverte, enfants, adolescent, station, camping, et évènementiel, tours opérateurs)
- Il peut alors postuler auprès des grandes marques du tourisme en France et à l'étranger

Secteurs

De nombreux secteurs d'activité sont accessibles après le Titre Professionnel ALT tels que : hôtellerie de plein air (campings clubs), villages vacances / hôtels clubs, résidences de tourisme et hôtelières, parcs récréatifs, entreprises de loisirs et de spectacles, centres de vacances et d'accueil périscolaires, prestataires de service en animation, stations touristiques montagnarde et de littoral, organisateurs évènementiels.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DELAIS D'ACCÈS

Rentrée Les différentes étapes de recrutement se déroulent entre juin et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise de la manière suivante :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site happy Resort / espace candidat (dossier à remplir en ligne, avec CV, lettre et photo)
- Une étude du dossier par l'équipe pédagogique
- Entretien(s) de motivation

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, téléchargez le dossier de candidature sur :

➤ **HAPPY RESORT** - Valfréjus (73)

www.happyresort.fr/espace-candidat/ - 09 50 34 65 12

CONDITIONS D'ACCÈS

> Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

> Bonne condition physique

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un fort esprit d'équipe. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activité sportive sont souhaitables.

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation :

- Du 23 octobre 2023 au 25 octobre 2024

Durée :

12 mois au total

511 h de formation

1050 h en entreprise

Rythme d'alternance :

Rentrée le 24 octobre 2023

Formation du 23 octobre au 17 décembre

employeur du 18 décembre au 10 mai

Formation du 13 mai au 14 juin

employeur du 17 juin 2024 au 18 octobre 2024.

Formation et jury du 21 octobre au 25 octobre.

Coût

8 500 €

Formation financée par les OPCO (opérateurs de compétence) par le biais du contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+ :**

Gabrielle De Sa Gindre : secretariat@happyresort.fr ou 0950346512

ANIMATEUR STATION HIVER et ETE

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme

Niveau BAC (Niveau 4)

contrat d'apprentissage 1 an avec une station

12 mois du 23/10/23 au 25/10/24



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Resort est la seule école installée sur un site touristique. Elle dispose de salles de cours et de spectacles, de matériel d'animation, et de lieux de mise en pratique réelle et inédite

- Sonos mobiles diverses
- Salle de spectacle de 300 places avec scène
- Tables de mixages
- Matériel lumière et consoles
- Matériel vidéo
- Costumerie complète
- Matériel d'animation extérieur
- Matériel sportif
- Terrain multisports

Elle favorise l'apprentissage de l'animation estivale et hivernale in situ.

Notre établissement est **le seul qui permet d'acquérir la double compétence été** (structure club) **et hiver** (spécificités des stations et de la montagne). Cette double compétence étant indispensable pour exercer ensuite son métier toute l'année.

Il s'agit également du **seul établissement à proposer des travaux pratiques face à de vrais vacanciers.**

Les formateurs de l'école ont une expérience diversifiée et complète en matière d'animation. Eux-mêmes animateurs et responsables d'animation en structures variées : tours-opérateurs, village-club, hôtellerie de plein air, station de montagne, office de tourisme, colonies, formateurs en école, etc.

Notre établissement est le seul installé sur un site touristique ouvert. Il permet l'acquisition de compétences en profitant des installations et des mises en pratiques face à un vrai public

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le titre Animateur Loisir Tourisme est évalué tout au long de la formation grâce aux évaluations des compétences, à la fois théoriques et pratiques (livret d'évaluation renseigné tout au long de la formation). L'évaluation finale obligatoire se déroule devant jury en fin de formation avec des documents produits par le candidat pendant la formation et ses entretiens.

LES PARTENAIRES

- Pôle Emploi
- AFDAS

